

Action « Bertrand Delanoë Sanctions »

BERTRAND DELANOE :

**Il soutient la politique de colonisation et d'apartheid du
Gouvernement israélien.**

- Jun 2000 : Inauguration du Jardin Yitzak Rabin, Prix Nobel de la paix et signataire des Accords d'Oslo en 1992. 10 ans plus tard, aucun lieu n'est dédié à Yasser Arafat, Prix Nobel de la Paix et lui aussi signataire des Accords d'Oslo.
- 13 mars 2005 : depuis cette date, peu d'avancée significative pour la libération de Salah Hamouri, détenu politique français, originaire de l'Ain, dans une prison israélienne.
- 5 juillet 2006 : Inauguration dans le 3^{ème} arrondissement de la Place Theodor Herzl, du nom du fondateur du mouvement sioniste, pilier de la politique raciste de l'Etat d'Israël.
- 21 janvier 2007 : autorisation de représentation au Bataclan d'une soirée gala au profit du MAGAV, la police des frontières d'Israël chargée des contrôles aux barrages militaires dans les Territoires occupés, rendu coupables de traitements inhumains, meurtres de civils, détentions administratives abusives.
- 25 octobre 2007 : Portrait du soldat israélien Gilad Shalit inauguré dans le Parc de Bercy, détenu par le Hamas. Gilad Shalit est militaire d'une armée d'occupation.
- 26 octobre 2007 : accueil du 1^{er} ministre israélien Ehud Olmert à Paris. Ehud Olmert participe largement à la construction de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem Est.

- 14 mars 2008 : Accueil de Shimon Peres, Président d'Israël. B. Delanoë évoque que « la création de l'État d'Israël n'est pas l'installation d'une colonie juive en Palestine, mais au contraire la décolonisation de la Palestine occupée »... par les Palestiniens et restituée à son peuple d'origine, les juifs, lequel inclut les populations converties d'Europe orientale.
- 14 Mai 2008 : Célébration à la Mairie de Paris du 60^{ème} anniversaire de la création de l'Etat d'Israël. La création d'Israël est basée sur l'expulsion de 700 000 Palestiniens en 1948.
- 3 février 2010 : Invitation de plusieurs personnalités françaises, dont Bertrand Delanoë, au dîner du CRIF, véritable lobby communautaire qui soutient sans faille la politique d'apartheid de l'Etat d'Israël.
- 6 et 7 avril 2010 : Déplacement à Tel Aviv, à l'occasion du centenaire de la capitale économique d'Israël, et signature avec le Maire de Tel Aviv d'un Pacte d'amitié et de coopération entre Paris et Tel Aviv. Rencontre avec Tzipi Livni, chef du parti Kadima.
- 15 avril 2010 : Inauguration, en présence du Président israélien Shimon Peres, de l'Esplanade Ben Gourion, du nom du 1^{er} Président israélien, responsable de l'expulsion de 700 000 Palestiniens au moment de la création de l'Etat d'Israël en 1948.
- 15 septembre 2010 : célébration, aux côtés du CRIF, des 150 ans de la création de l'Alliance Israélite Universelle, qui a largement participé aux vols de terres aux habitants palestiniens depuis le 19^{ème} siècle
- 1^{er} novembre 2010 : Publication d'un article dans *Le Monde*, signé par 30 personnalités, dont Bertrand Delanoë, sur la criminalisation des militants appelant au boycott du gouvernement israélien. Le boycott a prouvé son efficacité contre le système d'apartheid en Afrique du Sud.

Action « Bertrand Delanoë Sanctions »

Décembre 2010

Réunions publiques de compte rendu de mandat de Bertrand Delanoë

« La démocratie, c'est le dialogue ». Tels sont les premiers mots qui sont inscrit dans le compte rendu de mandat de Bertrand Delanoë. Mais de quelle démocratie parle-t-il ? Quand le Maire de Paris montre aux citoyens quelle énergie il emploi à soutenir un Etat qui bafoue les Droits de l'Homme quotidiennement. Un Etat qui n'applique pas le Droit international. Cet Etat, c'est Israël.

Luttons pour que nos élus français prennent conscience que leur soutien au Gouvernement israélien ne fait qu'étendre l'impunité d'Israël !

La politique illégale de colonisation israélienne en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza s'inscrit dans un vaste projet colonial qui vise à s'appropriier le territoire palestinien en l'occupant à tous les niveaux stratégiques et en en chassant directement ou indirectement les Palestiniens. Ainsi, les quelques 400 colonies et les routes de contournement qui les relie entraînent la segmentation du territoire palestinien et le déstructurent, s'appropriant les zones aquifères, les terres fertiles et formant une ceinture qui étouffe Jérusalem et vise à rendre impossible son statut de capitale de l'Etat palestinien.

Rappelons qu'au regard du droit international les colonies sont toutes illégales, un occupant n'ayant pas le droit d'installer sa population sur le territoire occupé ni de s'en approprier (Quatrième Convention de Genève).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne Boycott

**Désinvestissements Sanctions contre l'Etat d'apartheid
d'Israël. www.bdsfrance.org**

**Avec le soutien de Génération Palestine, UJFP, GUPS, EPICES,
Solidaires, MAN, etc.**